

LE TARN FACE À LA CANICULE : le Département agit pour protéger les plus vulnérables

MARDI 12 AOÛT 2025



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LE TARN FACE À LA CANICULE : le Département agit pour protéger les plus vulnérables

Comme chaque été, le Département du Tarn se mobilise pleinement pour anticiper et gérer les risques liés aux épisodes de fortes chaleurs. Face à la canicule exceptionnelle qui frappe actuellement le territoire, les équipes départementales sont sur le terrain pour protéger les personnes les plus vulnérables et prévenir toute situation à risque.



« Protéger nos aînés et préserver notre patrimoine naturel face aux fortes chaleurs est une responsabilité que nous assumons pleinement. Le Département mobilise tous ses moyens humains et financiers pour que chaque Tarnaise et chaque Tarnais, même les plus isolés, puisse traverser ces épisodes extrêmes en sécurité. »

Christophe RAMOND,
Président du Conseil
départemental
du Tarn



Protection des aînés : un engagement prioritaire

Depuis le 1^{er} juin 2024, la Maison Départementale de l'Autonomie (MDA) a déclenché sa **veille canicule**, afin de mobiliser, en amont, les équipes du Département en cas d'alerte officielle.

Le 11 août 2025, le Tarn est passé en niveau 4 de vigilance canicule. Dès ce signal de la Préfecture :

- Les équipes du Conseil départemental sont mises à disposition des communes,
- Les interventions sont priorisées vers les domiciles des personnes les plus fragiles,
- Un contact régulier est assuré avec les personnes âgées isolées par des visites à domicile.

Ces visites permettent d'évaluer la situation, de repérer les risques et de donner des **conseils personnalisés** sur les gestes préventifs (hydratation, alimentation, adaptation de l'habitat...).

Organisation mise en place :



- Médecins référents canicule et évaluateurs médico-sociaux en lien constant avec les communes.



- Permanence téléphonique dédiée du lundi au vendredi pour conseils médicaux et relais d'informations.



- Messages réguliers aux acteurs locaux (SAAD, CCAS, associations, EHPAD...) sur :
 - Les évolutions du niveau d'alerte,
 - Les procédures à suivre en cas de situation critique,
 - Les ressources disponibles pour les personnes fragiles.

OBJECTIF :

Aucun senior isolé ne doit être laissé sans suivi ni solution pendant ces périodes de fortes chaleurs.

Des moyens renforcés pour l'autonomie

156,76
millions d'€

(+9,4M€ par rapport à 2024)

**Budget 2025 consacré
à l'autonomie**

- **93 M€** (+3,8 %) pour moderniser les établissements d'accueil et améliorer le confort thermique.
- **61,8 M€** (+10 %) pour favoriser le maintien à domicile.
- **1,3 M€** pour financer la prévention de la perte d'autonomie.

Investissements dans les EHPAD :

- **12,7 M€ investis depuis 2021** pour rénover plus de **3 200 chambres dans 41 établissements**, avec climatisation, isolation renforcée et réaménagement des espaces de vie. Objectif initial atteint **3 ans avant la date prévue**.
- **715 lits supplémentaires** rénovés en 2025.
- Un effort financier rare à l'échelle nationale, réalisé **hors financements de l'État et de l'ARS**.

Prévention des incendies : fermeture temporaire des forêts départementales

Propriétaire de près de 920 hectares de forêts, le Département du Tarn ferme temporairement l'accès aux massifs de Sivens et de Sérénac afin de réduire les risques d'incendie pendant cet épisode caniculaire.



le Département du Tarn, premier financeur du SDIS du Tarn (Service Départemental d'Incendie et de Secours) s'engage.

Depuis 2019 :

113
véhicules livrés

11,4M€
investis dans les
équipements

+60 M€
pour le SDIS en 3 ans

9 M€
pour la nouvelle caserne
de Castres, attendue fin
2025

Activités maintenues, programme ajusté

Le Département maintient l'ouverture des bases départementales de Sérénac et de Sivens, tout en mettant en place un dispositif spécifique pour garantir la sécurité et le confort des usagers.

Toutes les animations et activités sont **adaptées aux conditions climatiques**. Les programmes sont repensés par les équipes départementales et les professionnels encadrants pour limiter l'exposition à la chaleur et au soleil.



Pour télécharger ce communiqué de presse : [cliquer ici](#)

CONTACT

Anna Beauchamp — Service communication

Conseil départemental du Tarn

0563456482 · anna.beauchamp@tarn.fr